



Résiliation du bail logement

Par **mticia**, le **18/09/2008** à **17:02**

J'occupe actuellement un logement meublé, j'ai fait mon préavis de 1 mois par lettre recommandée le 4 septembre. Je n'est toujours pas reçu l'accusé de réception. J'ai essayé de contacter ma propriétaire, sur son portable mais le numéro n'est plus en fonctionnement. J'ai été chez elle mais il n'y avait personne. Je n'ai aucun autre moyen de la joindre. Le préavis commence au moment où j'envoie la lettre où au moment de la réception de l'accusé?

Comment faire pour contacter la propriétaire?